

Adresses à Bruxelles

Organisations que vous pouvez contacter pour plus d'information sur le soutien médical en cas de retour volontaire :

- **OIM (Organisation Internationale pour les Migrations)**
40 rue Montoyer, 1000 Bruxelles
adasilva@iom.int
MRFBusselsREAB@iom.int
02/ 287.74.17 ou 02/ 287.70.00
- **Caritas International**
43 rue de la charité, 1210 St Josse
reintegration@caritasint.be
02/ 229.35.86

Quelques partenaires au retour implantés à Bruxelles :

- **Caritas International** (02/ 229.36.11)
- **Centre Social Protestant** (02/ 500.10.11)
12, rue Cans, 1050 Ixelles
- **Croix-Rouge de Belgique** (02/ 371.31.55)
96, rue de Stalle, 1180 Uccle
- **Solidarité Socialiste** (02/ 533.39.84)
26-28, rue de Parme, 1060 St Gilles
- **Minor Ndako Vzw** (02/ 503.56.29)
76 rue chant d'oiseaux, 1070 Anderlecht
- **Asbl Progrès** (02/ 280.09.46)
2, rue de la pacification, 1210 St Josse
- **Service Social Juif** (02/ 538.81.80)
68, av. Ducpétiaux, 1060 St Gilles

Ou le centre d'accueil pour demandeurs d'asile où vous résidez.

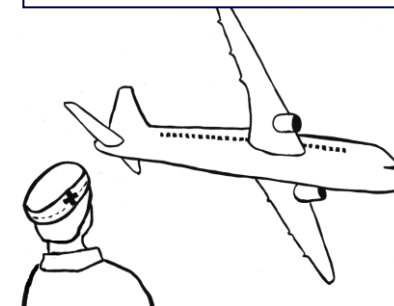
De nombreuses informations pratiques (par ex. conditions, montant des aides octroyées...) sur le site Internet de Fedasil : www.fedasil.be. Cliquez dans le menu sur 'retour volontaire'.

Les dépliants ci-dessous sont disponibles en français, néerlandais, anglais, espagnol, russe, portugais, mandarin... Vous pouvez les télécharger gratuitement sur notre site internet.

- Aide Médicale Urgente aux personnes sans séjour légal
- Grossesse, accouchement & soins postnataux chez les femmes sans séjour légal
- Assurance maladie pour personnes en séjour illégal ou précaire
- (Court) Séjour pour raisons médicales
- Soins de santé mentale pour personnes sans séjour légal
- Visa pour raisons médicales + la prise en charge
- Que faire en cas d'accident de travail si vous n'aviez pas de contrat officiel ?
- Soutien médical en cas de retour volontaire
- Accès aux soins de santé des citoyens européens
- Medimmigrant - Présentation

Soutien médical en cas de retour

Qu'est-ce qui est possible avant, pendant et après le voyage?




Medimmigrant

Info par email et par téléphone

Permanences téléphoniques :

Lu : 10 - 13h

Ma : 14 - 18h

Ve : 10 - 13h

Tél. 02/274 14 33/34 • Fax 02/274 14 48

E-mail: info@medimmigrant.be

www.medimmigrant.be

Adresse postale :

(! pas de consultations sur place)

164, rue Gaucheret • 1030 Bruxelles

Fortis: 001-2389649-33



Avec le soutien de la
Commission Communautaire Flamande et de la Commission
Communautaire Commune



É.R.: asbl Medimmigrant,
164 rue Gaucheret, 1030 Bruxelles

Les raisons pour venir en Belgique sont diverses; tout comme le sont celles invoquées pour retourner dans le pays d'origine après un bref ou long séjour chez nous. Nostalgie de la culture ou de la nature, membres de la famille qui ont besoin d'aide, désir d'y entamer une activité ou d'y exercer une profession...

Qui peut bénéficier d'une aide supplémentaire en tant que personne vulnérable ?

Pratiquement tous les étrangers qui souhaitent retourner peuvent faire appel au programme de retour volontaire. Un programme spécial a en outre été mis en place pour accompagner les personnes vulnérables. Les personnes malades ou les femmes enceintes qui, dans le cadre de leur retour, ont besoin d'une aide médicale peuvent ainsi recevoir une aide supplémentaire. Les deux organisations qui préparent et suivent ces projets de retour sont l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et Caritas International.

Quelle aide médicale attendre de l'OIM ou de Caritas International?

L'OIM ou CARITAS prend rendez-vous avec vous afin de préparer votre retour. Pour assurer un suivi concret dans le pays d'origine, ils font appel à leurs collègues sur place ou à leurs partenaires locaux. Ces personnes connaissent bien le pays et savent p.ex. où trouver les médicaments nécessaires, un hébergement, etc. Le projet de retour est établi en fonction de vos demandes concrètes.

Avant le départ

Ils peuvent :

- Contacter des membres de la famille et des connaissances dans le pays d'origine pour préparer le retour
- Régler l'admission dans un hôpital, une institution psychiatrique, un centre de rééducation...
- Arranger l'assurance maladie

- Prévoir le matériel médical à emporter si celui-ci n'est pas accessible ou disponible dans le pays d'origine (ex. une chaise roulante)
- ...

Pendant le voyage

- Personnel médical durant le vol
- Position couchée dans l'avion
- Assistance médicale en cas de correspondance
- Recours à du matériel médical
- ...

Lors du retour dans le pays d'origine

- Accueil à l'aéroport par un partenaire de l'OIM ou de Caritas (si c'est possible)
- Transport aéroport - destination finale en ambulance (si nécessaire)
- Arrangement pratique en cas d'admission dans une institution médicale (si nécessaire)
- Mise à disposition de médicaments (p.ex. obtenus via des pays voisins)
- Informer la famille des soins qu'il vous faut et au besoin lui donner une formation
- ...

Soutien non médical

- Offrir une aide pour la création d'une petite entreprise
- Offrir une orientation pour une formation
- Payer le ticket d'avion (via le programme REAB géré par l'OIM)
- Régler des modalités pratiques avant le départ (ex. bagages)
- Offrir une assistance financière et logistique via son réseau international lors de la demande de documents de voyage
- Offrir un soutien financier aux personnes qui remplissent les conditions du projet afin de couvrir les besoins de base lors de l'arrivée dans le pays d'origine
- Offrir une assistance au moment du départ, du transit et de l'arrivée pour les formalités

d'enregistrement, d'embarquement et de débarquement

- ...

Informations concernant la situation dans le pays d'origine

Planet search

Vluchtelingenwerk Vlaanderen vous donnent la possibilité de poser des questions concernant la situation politique, juridique, sociale... dans votre pays d'origine.

Plus d'infos :

Planet search - Vluchtelingenwerk (Mme. Dita Demaku)
02/ 274.00.30 - dita@vluchtelingenwerk.be
www.vluchtelingenwerk.be (-> vluchtelingenwerk -> helpdesks -> Planet search)

Projet IRRICO (Information on Return and Reintegration in Countries of Origin)

L'OIM dispose de points de renseignements locaux dans une vingtaine de pays. Ceux-ci rassemblent des informations concrètes pouvant servir dans le cadre d'un retour.

Plus d'infos :

Projet IRRiCO - OIM Bruxelles

02/ 287.74.12 - MRFBusselsREAB@iom.int

Vous pouvez retrouver la liste des pays ainsi que des fiches d'information et listes de contact par pays sur www.iom.int/irrico

